



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1171

Bourse du Travail - Remplacement du monte-décors - 205 place Guichard à Lyon 3e -  
Opération n° 03020581 – Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'autorisation  
de programme n° 2008-1, programme 20020

Direction de la Construction

**Rapporteur** : Mme GAY Nicole

**SEANCE DU 1 JUIN 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUIN 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 22 MAI 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 JUIN 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. PHILIP (pouvoir à M. MALESKI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), M. ROYER (pouvoir à Mme TAZDAIT), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1171 - BOURSE DU TRAVAIL - REMPLACEMENT DU MONTE-DECORS - 205 PLACE GUICHARD A LYON 3E - OPERATION N° 03020581 – LANCEMENT DE L'OPERATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2008-1, PROGRAMME 20020 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 20 mai 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2014/193 du 16 juin 2014, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Conservation patrimoine bâti tous secteurs» n° 2008-1, programme n° 20020.

La salle de spectacles de la Bourse du Travail est équipée d'un monte-décors hydraulique qui présente de nombreux dysfonctionnements :

- des problèmes de guidage mécanique ;
- des difficultés d'intervention sur les 3 chaînes de sécurité ;
- une dérive due aux vérins hydrauliques, entraînant la formation d'une marche, ce qui rend les manutentions complexes et dangereuses ;
- une défaillance du verrouillage des portes.

Pour remédier à ces dysfonctionnements, il est nécessaire de remplacer le monte-décors. Compte tenu des contraintes d'exploitation du site, ces travaux doivent être réalisés pendant la période d'été.

Les travaux sont estimés à 140 000 € TTC (valeur juin 2015). Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2008-1 « Conservation patrimoine bâti tous secteurs», programme n° 20020.

Les marchés de travaux et autres marchés d'études nécessaires au bon déroulement de l'opération seront attribués en application des dispositions du Code des Marchés Publics.

Vu la délibération n° 2014/193 du 16 juin 2014 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis du Conseil du 3<sup>e</sup> arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

**DELIBERE**

1 - Le lancement de l'opération «Bourse du Travail – Remplacement du monte-décors» est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2008-1 « Conservation patrimoine bâti tous secteurs», programme n° 20020.

2 – M. le Maire est autorisé à déposer le permis de construire ou de démolir, ou l'autorisation de travaux afférents.

3 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 20020, opération n° 03020581, AP n° 2008-1 et imputée aux chapitres 20, 23 et autres, fonction 314, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- 2015 : 135 000 € ;
- 2016 : 5 000 €.

4 – Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY